

NOUVEAUX ELUS

7 formations pour démarrer le mandat



Le jeudi 28 janvier, avec Virginie PAQUIEN, *DGS du Gard*



Le lundi 1 février, avec Olivier LETZELTER, *Chef de mission, Grand Est*



Le mercredi 3 février, avec Pierre-Henry MARCHADIER, *Direction des Finances*



Le vendredi 5 février, avec Marie-Christine JUNG, *Conseillère scientifique de l'ONIP*



Le lundi 8 février, avec Géraud d'ALBOY, *Responsable juridique d'un syndicat*



Le mercredi 10 février, avec Stéphane BERGOUNIOUX, *Journaliste*



Le vendredi 12 février, avec Alexandra LAMOTTE, *Ministère de l'Économie*

**En vidéoconférence
de 17h à 20h**

 **MERCURE**
local
FORMATIONS | CONFÉRENCES | ÉTUDES

Votre Contact

Eléonore CARPENTIER

01 42 60 69 48

eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

FORMATION 1

Jeudi 28 janvier de 17h à 20h en vidéoconférence

Bien démarrer son mandat

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif d'accompagner l' élu au début de son nouveau mandat. A l'issue de la formation, les participants auront une vision précise des étapes incontournables à respecter pour bien démarrer leur mandat.

INTERVENANTE



Virginie PAQUIEN,
Directrice Générale des Services,
Département du Gard

Avant de diriger les services du département du Gard, Virginie Paquien a été directrice des services du département du Rhône, de la ville de Caluire-et-Cuire, commune de 42 000 habitants de la Métropole de Lyon. Elle a également travaillé à Mâcon, Montréal-la-Cluse et Coulanges-lès-Nevers.

Administrateur territorial, spécialiste des questions juridiques, financières, économiques et culturelles des collectivités locales, Virginie Paquien intervient régulièrement auprès des élus et des cadres territoriaux.

PROGRAMME

►► Le mandat et ses moments clés

L'arrivée des nouveaux élus
Le premier conseil ou les premiers conseils d'installation
Les délégations

►► Les élus

Organiser l'équipe d'élus
Fédérer son équipe
Les relations élus / fonctionnaires / cabinet

►► Les projets de mandat

Définir des objectifs communs
Le budget : comprendre les finances de la collectivité et adapter ses projets
Mettre en place un calendrier
Évaluer ses actions et les politiques menées
Cycle électoral, plan d'investissement et plan de mandat

EXERCICES PRATIQUES

Charte de l' élu

Votre Contact

FORMATION 2

Lundi 1 février de 17h à 20h en vidéoconférence

Organisation et fonctionnement des collectivités locales

OBJECTIF

Cette formation, qui s'adresse aux élus souhaitant approfondir leur connaissance des collectivités locales et des enjeux locaux, permet d'acquérir une meilleure compréhension de l'organisation et du fonctionnement du secteur public territorial.

INTERVENANT



Olivier LETZELTER,
Chef de mission Innovation et Usages du Numérique,
Région Grand Est,

Après un parcours dans le secteur privé, Olivier Letzelter intègre la fonction publique territoriale comme attaché principal au Conseil régional d'Alsace.

Après avoir été Directeur de l'Observatoire Régional Emploi Formation et Responsable du service des études et des systèmes d'informations au sein de la Direction Education Formation Orientation Professionnelle, Olivier Letzelter prend le poste de Chef de mission Innovation et Usages du Numérique de la grande région. Olivier Letzelter est un jeune formateur dynamique et enthousiaste, fin connaisseur du fonctionnement du secteur local.

PROGRAMME

▹▹ Les collectivités locales françaises

L'État et la sphère locale
Régions, départements,
communes et intercommunalités :
organisation, compétences et
modes de décision

▹▹ L'organisation de la collectivité et la gestion du personnel

Le rôle d'employeur de l' élu
Les élus et le cabinet, les
fonctionnaires
Les relations élus-fonctionnaires
L'organisation des services
Les circuits décisionnels

EXERCICES PRATIQUES

Compétences : qui fait quoi ?
Jeu de l'organigramme

▹▹ La gestion des services publics locaux

Gestion directe et indirecte
Délégation de service public,
concession, affermage
Marchés publics, accords-cadres,
partenariats public-privé

▹▹ Les finances des collectivités locales

Le calendrier budgétaire
Le poids des budgets locaux, les
grandes évolutions budgétaires
Les réformes des finances locales

▹▹ Vers une nouvelle donne territoriale ?

Votre Contact

FORMATION 3

Mercredi 3 février de 17h à 20h en vidéoconférence

Comprendre les budgets locaux

OBJECTIF

À l'issue de cette formation, les participants maîtriseront les grands principes budgétaires des collectivités locales. Ils disposeront des éléments indispensables à la bonne compréhension et au vote du budget de leur collectivité.

INTERVENANT



Pierre-Henri MARCHADIER,
Directeur de la programmation budgétaire
Bordeaux Métropole

Spécialiste de la gestion financière et budgétaire des collectivités locales, Pierre-Henri Marchadier a travaillé à la Mairie de Charenton-le-Pont comme responsable de la gestion et de l'optimisation des ressources et comme référent pour la gestion de la dette et de la trésorerie de la ville et de l'intercommunalité avant de rejoindre, en 2014, la direction de finances du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Il devient directeur de la programmation budgétaire à la métropole de Bordeaux.

Pierre-Henri Marchadier est également formateur auprès du CNFPT.

PROGRAMME

►► Les grands principes budgétaires et comptables

Budget primitif, compte administratif
Budget principal, budgets annexes
Nomenclatures

►► Le vote du budget

Calendrier
Modalités de vote

►► Les réformes financières récentes et leurs conséquences

►► Principales recettes et dépenses des collectivités

Les compétences des collectivités locales
L'évolution des budgets locaux

►► L'épargne et la structure de financement des investissements

►► Les marges de manœuvre financières

Principaux mécanismes de la fiscalité locale
Principaux mécanismes des dotations
L'emprunt, la dette, sa structure
Le fond de roulement

EXERCICES PRATIQUES

Débat d'orientation budgétaire

Le vote du budget : quel rôle pour l'élu ?

Votre Contact

FORMATION 4

Vendredi 5 février de 17h à 20h en vidéoconférence

Innovater sur son territoire

Démarche, moyens et expériences

OBJECTIF

Conçue à partir de l'analyse de cas pratiques, cette formation vise à aider les élus à développer l'innovation sur leur territoire.

Les intervenants, spécialistes de l'innovation, détailleront la démarche, les moyens à mettre en œuvre et les freins à surmonter pour faire émerger l'innovation en s'appuyant sur des témoignages de collectivités qui ont fait la preuve de leur capacité à innover.

INTERVENANTE



Marie-Christine JUNG,
Conseillère scientifique de l'Observatoire National de l'Innovation Publique

Délégué général de l'Observatoire National de l'Innovation Publique et responsable de l'organisation du Prix TERRITORIA, Marie-Christine Jung a été conseiller municipal de Boulogne-Billancourt (92), délégué à la voirie, aux transports et à la sécurité routière, membre de la Commission d'appels d'offres, membre du Bureau de la Communauté d'agglomération du Val de Seine.

Marie-Christine Jung a également travaillé pour des grands groupes du secteur privé en charge des partenariats avec le monde territorial et des marchés publics

PROGRAMME

►► Développer et mettre en œuvre une stratégie innovante

Qu'est-ce que l'innovation ?

Pourquoi innover ?

La démarche d'innovation

►► Innover sur son territoire

Outils et méthodes

Avoir les bons réflexes

Appréhender le contexte avec un regard neuf

Comment l' élu doit-il s'impliquer dans la démarche d'innovation ?

EXERCICES PRATIQUES

Études de cas

Naissance du projet, démarche d'innovation et mise en œuvre.

Outils d'aide à l'innovation

►► Monter son projet

Quels sont les atouts/freins de mon territoire ?

Faire émerger les idées

Mettre en œuvre mon projet

Mobiliser les équipes

►► Mobiliser son équipe autour du défi de l'innovation

Stimuler la créativité des agents

Transformer les idées en projets gagnants

Rendre l'innovation visible

Accompagner le changement induit par l'innovation

Votre Contact

FORMATION 5

Lundi 8 février de 17h à 20h en vidéoconférence

Le statut de l' élu : aspects juridiques et nouveaux enjeux

OBJECTIF

L'objectif de cette formation est de transmettre aux élus les principales informations juridiques nécessaires à l'exercice de leur mandat et de connaître les derniers dispositifs en cours sur le sujet.

À l'issue de la formation, les participants pourront mieux appréhender les responsabilités qui incombent à leur mandat pour se consacrer sereinement aux services rendus à la population.

INTERVENANT



Géraud D'ALBOY

Responsable administratif et juridique du SIECCAO

Spécialiste des Marchés publics, des conventions de délégation de service public, des contrats de partenariats et des contrats complexes, Géraud d'Alboy a exercé le métier d'avocat au sein de plusieurs cabinets (Landwell et Associés, DS avocats, PALMIER & Associés) avant de rejoindre le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise comme responsable administratif et juridique du syndicat (SIECCAO).

Géraud d'Alboy a enseigné le droit à l'université Paris X Nanterre et réalisé de nombreuses formations juridiques auprès d'élus et de cadres territoriaux.

PROGRAMME

►► Respecter le cadre législatif et réglementaire de l' élu local

Le statut de l' élu : les textes

Le cumul des mandats

►► Concilier son mandat et son activité professionnelle

Les droits et les incompatibilités

Les droits pendant le mandat :

indemnités et écrêtements,
protection sociale, garanties,
formations, déplacements

Les droits après le mandat : garanties

de retour à l'emploi, formation,

indemnité de fin de mandat, retraite

La déontologie

►► La responsabilité pénale et personnelle de l' élu local

Responsabilité personnelle de l' élu

Les réformes en cours

Élu territorial et associations : trouver la bonne distance

EXERCICES PRATIQUES

Analyse de cas de mise en cause des élus locaux

Je fais / je ne fais pas

Votre Contact

FORMATION 6

Mercredi 10 février de 17h à 20h en vidéoconférence

Améliorer sa prise de parole en public

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif d'aider les participants à mieux intervenir en public.

Chaque participant apprendra à maîtriser les techniques d'expression orale, ses émotions et son stress pour prendre la parole devant différents types de publics.

INTERVENANT



Stéphane Bergounioux,
Journaliste d'entreprise et réalisateur

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Paris et titulaire d'un DU en Rhétorique (Université Paris X Nanterre), Stéphane Bergounioux anime des séminaires, des événements institutionnels et grand public. Il a travaillé pour de nombreux grands groupes tels que la SNCF, le Groupe La Poste, la Fnac ou encore Air France.

Journaliste d'entreprise, Stéphane Bergounioux accompagne à la prise de parole en public, son approche est avant tout journalistique avec pour objectif la pertinence de la communication.

Créateur de la société de production DFITV, il réalise plusieurs documentaires et films, et notamment pour les collectivités locales. Il est également un membre actif de la SCAM (Société Civile des Auteurs Multimédia).

PROGRAMME

►► Appropriation des éléments de langage

Retour sur les messages clés
Délimitation d'un champ lexical sur mesure

►► Communication digitale

Les dangers
Les opportunités

►► Communication de crise

Posture (le non-verbal) versus discours (le verbal)
Trousse à outils en cas d'urgence

EXERCICES PRATIQUES

Votre Contact

FORMATION 7

Vendredi 12 février de 17h à 20h en vidéoconférence

Le rôle de l' élu dans la commande publique

OBJECTIF

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis les grands principes de la commande publique afin de sécuriser leurs procédures et les attributions des marchés et d'optimiser leur passation.

Cette formation permettra aux élus de mieux appréhender leur rôle et leur responsabilité dans le processus de la commande publique.

INTERVENANTE



Alexandra LAMOTTE,
Rédactrice Marchés Publics auprès du Ministère de l'Économie

Diplômée de Sciences-Po Paris, d'un Master 2 Ressources Humaines à Assas et d'un Master 2 Affaires Publiques, Alexandra LAMOTTE est rédactrice auprès du Ministère de l'Économie.

Avant de rejoindre le secteur public, Alexandra LAMOTTE a travaillé pour des grands groupes comme Chef de Projet Ressources Humaines et qualité et Responsable Europe Centre d'Appel Ressources Humaines chez COCA COLA puis Chargée de Mobilité Internationale et Directrice des Ressources Humaines Adjointe chez SIEMENS.

PROGRAMME

►► Bien préparer le marché

Les grands principes de la commande publique
Etude des besoins par service ou inter services
Le rôle d'un acheteur public

►► Réforme de la commande publique

Ordonnances et directives européennes
Calendrier de la réforme
Ce qui change

►► Quelle procédure retenir ?

Choix du type de marché, des procédures et de la publicité
Définition du calendrier

Rédaction du cahier des charges
Choix des critères et pondération
Critères sociaux et environnementaux, achats équitables
Dématérialisation des procédures

►► Fonctionnement de la commission d'appel d'offre (CAO)

►► Choisir le meilleur en toute légalité

Réception, analyse des offres et négociation
Choix de l'attributaire
Notification, recours et contentieux

EXERCICES PRATIQUES

Le rôle de l' élu

Votre Contact

Bulletin d'inscription

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe.....
Mobile
Organisme
Adresse
Code postal Ville

- Formation 1 : Bien démarrer son mandat**
Jeudi 28 janvier de 17h à 20h
- Formation 2 : Organisation et fonctionnement des collectivités locales**
Lundi 1 février de 17h à 20h
- Formation 3 : Comprendre les budgets locaux**
Mercredi 3 février de 17h à 20h
- Formation 4 : Innover sur son territoire**
Vendredi 5 février de 17h à 20h
- Formation 5 : Le statut de l'élu : aspects juridiques et nouveaux enjeux**
Lundi 8 février de 17h à 20h
- Formation 6 : Améliorer sa prise de parole en public**
Mercredi 10 février de 17h à 20h
- Formation 7 : Le rôle de l'élu dans la commande publique**
Vendredi 12 février de 17h à 20h

Formations financées par :

- la collectivité
- le DIF ELUS (dont les élus disposent dès le début de leur mandat)

Le montant de la demi-journée de formation est de 300 euros TTC par participant.

Les formations se déroulent de 17h à 20h en vidéoconférence.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.